



Saint-Marcel-de-Richelieu

La FABRIQUE de la PAROISSE de SAINT-MARCEL  
126, de l'ÉGLISE NORD  
SAINT-MARCEL-de-RICHELIEU, J0H 1T0  
450 794-2832 poste 4  
[fabriquest-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:fabriquest-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca)

Saint-Marcel-de-Richelieu,  
19 octobre 2021.

Madame Marguerite Desrosiers, mairesse  
Conseillères et conseillers de la  
Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

Mesdames, Messieurs,

La présente est pour vous informer que les membres de l'assemblée de fabrique de Saint-Marcel, avec l'appui de l'évêché, vous offrent le bâtiment (l'église) comprenant la salle communautaire, l'équipement intérieur du bâtiment et le stationnement (superficie du terrain de l'église en totalité).

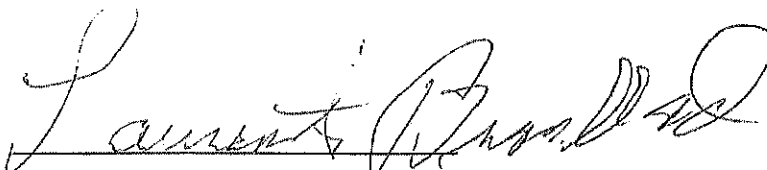
Considérant que le personnel bénévole, peu nombreux et vieillissant, a de la difficulté à subvenir au besoin de l'édifice; considérant le manque d'intérêt de la part des paroissiens de fréquenter les lieux; considérant que seulement quelques braves fidèles continuent de payer leur dîme : dans un avenir très rapproché, il nous sera impossible de subvenir financièrement au besoin de l'église.

Deux options s'offrent à nous : donner les lieux à la municipalité ou vendre le tout par soumission ou à l'enchère.

Considérant tous les efforts qui ont été mis en œuvre pour garder le bâtiment en bon ordre, nous préférons l'offrir à la municipalité.

En cas de refus de votre part, la deuxième option sera mise en place pour la vente de celle-ci.

Une réponse de votre part serait appréciée avant le 31 décembre 2021.

  
Laurent Brouillard, président



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU**  
**117 RUE ST-LOUIS**  
**SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU (QUÉBEC) J0H 1T0**

Le 14 décembre 2021

La fabrique de la Paroisse de Saint-Marcel  
126 Église Nord  
Saint-Marcel-de-Richelieu (Québec)  
J0H 1T0

Mesdames, Messieurs,

Lors de notre réunion du 15 novembre dernier, le conseil municipal a pris connaissance de votre communication du 19 octobre ayant pour objet le don de l'église à la municipalité.

Considérant toute l'implication que nécessite cette décision. Il est convenu que la municipalité prenne toutes les informations nécessaires pour être en mesure de prendre une décision éclairée et dans les meilleurs intérêts des citoyens. Le conseil a présentement un intérêt pour acquérir le bâtiment. Plusieurs intervenants seront demandés afin de saisir toutes les opportunités pour cette acquisition.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Julie Hébert', with a long horizontal flourish extending to the right.

Julie Hébert  
Directrice générale et greffière -trésorière



Saint-Marcel-de-Richelieu

LA FABRIQUE de la PAROISSE de SAINT-MARCEL

126, de l'ÉGLISE

SAINT-MARCEL-de-RICHELIEU QC J0H 1T0

450 794-2832 poste 4

[fabriquest-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:fabriquest-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca)

28 décembre 2021, Saint-Marcel-de-Richelieu

### Mot du président de la fabrique

Pour votre information, suite à une réunion des représentants de l'évêché, des membres du conseil municipal et des marguilliers, il est proposé de donner le terrain et l'église (salle communautaire) ainsi que le contenu de l'église qui s'y rattache.

Considérant que depuis plus de 20 ans les marguilliers avec des bénévoles ont l'obligation de garder l'édifice et les lieux en bon état et ce bénévolement, la lourde tâche devient de plus en plus difficile pour cause de santé et du vieillissement des personnes intéressés et même l'exode vers la ville fait partie du problème.

Considérant le manque d'intérêt de la population de fréquenter les lieux (messe et autres); considérant que le manque de prêtre se fait de plus en plus sentir dans tout le diocèse, c'est pour ces raisons qu'on doit se départir de l'édifice.

Considérant que la municipalité ne possède pas d'infrastructure tel qu'une salle communautaire au service de la population, il est résolu d'offrir les lieux à la municipalité.

Le conseil municipal est au courant de l'offre depuis le 19 octobre, le projet est présentement à l'étude. Pour la municipalité, ce don d'une valeur de 200 000\$ ne peut être refusé. Se doter d'une salle communautaire coûterait au moins 1,000 000\$, comment ne pas profiter d'une telle offre.

Si vous avez des commentaires ou suggestions, s'il-vous-plait adressez-les à :

[fabriquest-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:fabriquest-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca) ou

Fabrique Saint-Marcel

126 de l'Église

Saint-Marcel-de-Richelieu J0H 1T0

Président de La Fabrique de Saint-Marcel